

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ DE DJIBOUTI

LICENCE APPLIQUEE

GRADE DE LICENCE

Vu la loi n°151/AN/06/5ème L modifiant la Loi n°96/AN/00/4ème L portant orientation du système éducatif djiboutien
Vu la loi n°149/AN/06/5ème L du 8 août 2006 portant création d'une catégorie d'établissements publics à caractère scientifique, pédagogique et technologique
Vu le décret n°2006-0009/PR/MENESUP portant création de l'Université de Djibouti (UD)
Vu le décret n°2009-057/PR/MENESUP portant création de diplômes nationaux menant au grade de Licence Appliquée
Vu les procès verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle de connaissances et des aptitudes et au stage prévu par les textes réglementaires
de la **Licence Appliquée** MAINTENANCE INDUSTRIELLE, mention Assez Bien
est décernée à **CHAABAH HOUSSEIN FARID**, né le 04 décembre 1990 à DJIBOUTI
à qui est conféré le grade de Licence
au titre de l'année universitaire 2012/2013

Le Titulaire

Le Président de l'Université

Dr. DJAMA MOHAMED HASSAN

Le Ministre

Dr. NABIL MOHAMED AHMED

Fait à Djibouti, le 15 juillet 2013